



ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°07-2024-146

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2024

Sommaire

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

07-2024-06-16-00001 - AP Candidatures 1er tour-Legisl 24-raa (2 pages)

Page 3

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2024-06-16-00001

AP Candidatures 1er tour-Legisl 24-raa



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°

fixant la liste des candidats et de leurs remplaçants au 1^{er} Tour de l'élection des députés
à l'Assemblée nationale les 30 juin et 07 juillet 2024

La préfète de l'Ardèche,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles R.98 et suivants ;

VU le décret du 09 juin 2024 portant dissolution de l'Assemblée nationale ;

VU le décret n° 2024-527 du 09 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

VU les instructions ministérielles notamment la circulaire n° NOR : IOMA2415691J du 11 juin 2024 du Ministère de l'Intérieur ;

VU les procès-verbaux de tirage au sort pour l'attribution des panneaux d'affichage établis le dimanche 16 juin 2024 ;

SUR PROPOSITION de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Ardèche ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : En vue de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale dans le département de l'Ardèche, la liste des candidats et de leurs remplaçants, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée est, pour le premier tour de scrutin et par circonscription, la suivante :

Circonscription 1 - Centre Ardèche :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Thierry DORNE	Nadine HUGONNARD-ROCHE
2	Céline PORQUET	Jean-Claude ESCALIER
3	Séverine GINEYS	Roger KAPPEL
4	Pascal CHAMBONNET	Maria Bégonia MATEO FERNANDEZ
5	Muriel VANDER DONCKT	Christian SOUCHE
6	Hervé SAULIGNAC	Françoise GONNET TABARDEL
7	Marie-Pierre CHAIX	Michel Bernard GAMONDES
8	Maryse LECLERC	Joseph CACHIA

Circonscription 2 – Nord Ardèche :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Jacky RITZ	Virginie MAS
2	Laurence HEYDEL GRILLERE	Roger MICHUD
3	Jean-Paul VALLON	Virginie BONNET-FERRAND
4	Michèle VICTORY	Romain EVRARD
5	Vincent TREBUCHET	Thierry DUSSUD
6	Rémy NODIN	Élisabeth GUILLET
7	Gérard MONTREYNAUD	Patricia MAGNOLON
8	Gérard JULIEN	Marie-Thérèse BLANCA
9	Michèle GAILLARD	Angelino ZANCHI

Circonscription 3 – Sud Ardèche :

N° de panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant(e)
1	Alexandre FAURE	Roman LAFITTE
2	Félix ZAGUEDOUN-REYNAUD	Philippe LIOT
3	Quentin BONNETAIN	Alexandra CAUQUIL
4	Florence PALLOT	Michel SABATIER
5	Fabrice BRUN	Brigitte BAULAND
6	Laurent TOUZET	Embelina TOUZET
7	Christophe MARCHISIO	Philippe ANTRESSANGLE
8	Cyrille GRANGIER	Elisabeth CLOT
9	Jacques MARCESSE	Yoan ROUCHOUZE

ARTICLE 2 : Pour le premier tour, la liste des candidats et de leurs remplaçants est présentée dans l'ordre du tirage au sort effectué pour l'attribution des panneaux d'affichage. En cas de second tour, l'ordre des candidats est conservé entre les candidats restant en présence.

ARTICLE 3 : Les bulletins trouvés dans les urnes ou dans les enveloppes de scrutin lors du dépouillement qui seraient établis au nom de candidats ne figurant pas sur la liste précitée seront nuls et n'entreront pas en compte dans le chiffre des suffrages exprimés.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture, le président de la commission de propagande et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Privas, le 16 juin 2024

La préfète,

signé

Sophie ELIZEON